

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 DECEMBRE 2015 A 20H30

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

• MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Présents : M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

Excusés : M. Laurent BADONE (procuration Christophe FOURNIER), Mme Jacqueline LODS (procuration Gilbert Collini).

CITOYENNES D'HONNEUR : Mmes Christine FOURNIER et Betty LEFEBVRE.

Excusée : Mme Gervaise FAVRE-MARINET.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les personnes tirées au sort sont : Mmes MAUGAIN Nadia, BENEDETTINI Graziella, PESSAY Marie-Thérèse, PESSAY Arlette, et MM. BERTHIER Laurent, DONZEL Bernard, MERMILLOD Joël.

M. le Maire demande d'apporter deux modifications à l'ordre du jour :

3) Réserves parlementaires pour voirie et aménagement du cœur du village.

6) Modification de la dénomination d'une voie et appellation d'une nouvelle voie.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal : **approuvé à l'unanimité.**

2) OUVERTURE DES CREDITS BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET EAU 2016.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2016 et du budget de l'eau 2016.

Ouverture de crédits budget principal, chapitres 20 et 21 : **vote à l'unanimité.**

Ouverture de crédits budget eau, chapitres 20 et 23 : **vote à l'unanimité.**

3) RESERVES PARLEMENTAIRES POUR VOIRIE ET AMENAGEMENT CŒUR DU VILLAGE.

Pour les travaux de voirie, M. le Maire propose d'établir une demande à M. le sénateur Cyril PELLELAT sur sa réserve parlementaire : **vote à l'unanimité.**

Pour l'aménagement du cœur du village, M. le Maire propose d'établir une demande à M. le Député Martial SADDIER sur sa réserve parlementaire : **vote à l'unanimité.**

4) PRISE EN CHARGE UFOVAL

M. le Maire propose de participer à hauteur de 3,90 € par jour et par enfant sur les séjours en colonies de vacances pour 2016 : **vote à l'unanimité.**

5) ENQUETES PUBLIQUES POUR LES VOIES COMMUNALES

Une régularisation des emprises foncières des voies suivantes doit être effectuée : route dite « de Montessuit », chemin rural dit « du Néphy », route « des Chars », route « des Devets ». Une enquête publique pour l'établissement d'un plan d'alignement doit être réalisée. Coût total : **17 714 € TTC.**

Vote à l'unanimité.

Pour le chemin rural dit « de La Mouille » dont le tracé s'est modifié au fil du temps, il convient de procéder à une enquête publique de désaffectation puis à une vente. Coût total : **3206€.**

Vote : 11 contre et 1 pour.

6) MODIFICATION DE LA DENOMINATION D'UNE VOIE ET APPELLATION D'UNE NOUVELLE VOIE

M. le Maire propose de remplacer « Chemin du Pré là-bas » par « Impasse Forestière »

Vote : 11 pour et 1 contre .

M. le Maire propose d'appeler la voie qui passe le long de la grenette : « Allée de l'église ».

Vote : 10 pour et 2 abstentions.

7) CONVENTION CRECHES

Les communes de Grand-Bornand et de La Clusaz disposent chacune d'un service d'accueil de la petite enfance ; les communes d'Entremont et de St Jean de Sixt ne bénéficiant pas de tels services, une convention-cadre entre les 4 communes a été proposée. De nombreuses réunions ont déjà eu lieu. Le budget prévisionnel de janvier à Août 2016 est de 13330€ pour confirmer l'accueil des 5 enfants actuellement inscrits *à temps partiel* ; 19730€ seraient nécessaires pour se donner une marge d'intégration de 1 à 2 enfants supplémentaires (3€ /heure pour les enfants dont les parents travaillent sur place ; 4€/heure pour les parents travaillant ailleurs). En cas de non-signature de la convention, les enfants inscrits continueraient d'être accueillis jusqu'au mois d'août, mais l'accès aux crèches des familles d'Entremont serait incertain et de nouveau remis en question pour septembre.

Vote pour la signature de la convention : 9 contre et 3 pour.

Il est décidé de remettre cette question à l'ordre du jour du conseil municipal de mars 2016.

8) GLISSE EN CŒUR

M. le Maire propose de prendre en charge comme l'an dernier l'inscription d'une équipe à « Glisse en Cœur » pour un montant de 550€ et de faire un don de 250€ pour que l'équipe puisse concourir.

Vote : 10 pour et 2 contre.

9) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE "CLASSE DE VOILE"

Les enfants du cycle 3 de l'école Tom Morel vont partir en classe de voile pendant 5 jours. Le coût est de 6889 €. Le conseil départemental pourrait subventionner à hauteur de 10 euros par jour et par enfant si la commune participe sur un montant équivalent soit une participation communale de 1350 €.

Vote : 11 pour et 1 abstention.

10) PRIMES DU PERSONNEL

M. le Maire propose d'allouer une enveloppe de 2003€ hors charges pour les primes du personnel.

Vote : 9 pour et 3 abstentions.

11) PLS

M. le Maire propose de mandater le PLS pour l'enregistrement des demandes de logements sociaux après réception des demandes en mairie. Le coût est de 0,07 cts par habitant avec un minimum de versement de 200 €.

Vote à l'unanimité pour mandater le PLS.

Vote à l'unanimité pour la signature de la convention par M. le Maire.

12) BAIL "LES RAVIERES"

Le terrain des Ravières a été acheté par la commune en 2000 à Mme Javion pour un montant de 60 000 Frs pour un peu plus de 5 hectares. Il n'a jamais été entretenu. Le Gaec « La Ferme du Borniand » se propose de remettre en état 3.70 hectares pour des paturages. Un bail de 9 ans pourrait être signé avec une location de 20€/hectare.

Vote à l'unanimité pour la signature du bail avec le GAEC « La Ferme du Borniand ».

13) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'élaboration d'un PCS est obligatoire et doit être effectif en cas de catastrophes naturelles.

L'implication de l'ensemble du conseil municipal sera nécessaire.

Vote à l'unanimité pour la mise en place du PCS.

14) ATTRIBUTION LOGEMENT ABBAYE

Le logement n°9 est disponible depuis le 15 novembre. La commission « vie sociale » avait retenu un dossier lors de sa dernière commission, mais cette personne, qui comptait faire les travaux de remise en état de l'appartement, vient de se désister.

Le conseil municipal donne son accord pour que des travaux soient effectués. Un nouvel appel à candidature sera lancé dès que possible.

15) QUESTIONS DIVERSES

- Le Bulletin Municipal sera distribué en début de semaine prochaine par les élus.

La séance est levée à 22H35.

A Entremont, le 15/12/2015
Christiane PERILLAT-CHARLAZ,
1^{ère} adjointe,
Par délégation, pour Le Maire.